

## DU CÔTÉ DES MEMBRES

Ce numéro a été réalisé en étroite collaboration avec nos membres, dont certains ont des activités directement en lien avec les thématiques des partenariats producteurs-entreprises et des systèmes alimentaires. C'est le cas d'AVSF (p. 16-17), de Fert (p. 35), du Gret (p. 18-19), du Sald (p. 26-27), qui ont contribué à différents articles.



AVI, au travers de l'action de ses cinq organisations membres, accompagne les productrices et producteurs agricoles au Burkina Faso, au Mali, au Niger et en Guinée pour qu'ils puissent assurer leur sécurité alimentaire, défendre leur souveraineté alimentaire et faire face aux conséquences du changement climatique; plus de 1000 organisations sont concernées dans les filières céréales, fruits et légumes, légumineuses et oléagineux; l'objectif est de les rendre autonomes par la professionnalisation de leurs activités:

<http://www.afriqueverte.org/>

AVI organise des bourses aux produits agricoles au niveau local, national et régional; des acteurs des filières et des opérateurs privés se rencontrent pour vendre et acheter des produits agricoles bruts et transformés ainsi que des semences. Un dispositif de gestion de l'information sur les marchés des produits agricoles vient en complément, combinant la réalisation de bulletins périodiques et l'animation de plateformes Web/SMS/Application Mobile ([www.simagri.net](http://www.simagri.net)).



Les deux ONG sont juridiquement indépendantes. Leurs actions visent à renforcer les acteurs de la société civile œuvrant pour le changement social dans les domaines agricole et alimentaire, par le financement et l'accompagnement.

<https://www.sosfaim.be/>

<https://www.sosfaim.lu/>

SOS Faim Belgique appui différentes expériences de commercialisation d'organisations de producteurs (au Sénégal sur les filières niébé et riz), d'entrepreneuriat inclusif et durable (au Burkina Faso), ou encore de partenariats au Mali entre OP et entreprises (le fournisseur d'engrais organiques Éléphant Vert, la société d'assurances agricoles OKO et l'ONG de construction de bâtiment La Voûte Nubienne).

SOS Faim Luxembourg a notamment contribué à une capitalisation d'expérience partenariale entre un réseau de producteurs d'ananas au Bénin (RÉPAB) et une entreprise locale de transformation (Les Jus Tillous), à retrouver :

<https://bit.ly/3wSh3sd>

Crée à l'initiative de quatre organisations française, l'association Agriculteurs français et développement international construit des partenariats entre les mondes agricoles français et ceux des pays en développement, notamment en Afrique.



<https://www.afdi-opa.org/>

Les Partenariats économiques responsables représentent un des axes stratégiques des orientations d'Afdi 2025. Ces partenariats associent Organisations Paysannes, entreprises et coopératives ou filiales françaises pour le développement de filières Nord-Sud équitables, inclusives et durables, garantissant des retombées économiques pour les agriculteurs familiaux. Cette approche, conjuguant la solidarité et l'action économique, est mise en œuvre notamment par Afdi Nouvelle Aquitaine au Bénin sur les filières ananas et anacarde, et par Afdi Pays de Loire au Burkina sur le soja bio, et en Tunisie sur les plantes médicinales.